

Compte rendu de L'AGE du 31 Janvier 2018

Étaient présents :

Conseil d'Administration

Au titre des représentants des parents d'élèves

Jean-Thomas Meyer (Président) (JTM)

Damien Roy (Vice-Président) (DR)

Anne-Claire Mulot (Trésorière) (ACM)

Nathalie Btsh-Smith (NBS)

Edith Sveboelle (ES)

Marie-Emmanuelle Moquet (MEM)

Au titre des représentants nommés par l'Ambassadeur de France

Thomas Wagner (Conseiller culturel) (TW)

Herminia Daeden (Attachée de coopération pour le français) (HD)

Direction :

Michel Chesne (Proviseur)

Cédric Hartvick (Directeur de l'École Primaire)

Mette Huld Jakobsen (Directrice des Etudes danoises)

Agenda :

17.15-18.00 : Enregistrement sur les listes

18.00-18.10 : Ouverture de la séance Jean-Thomas Meyer, Président du Conseil d'administration

18.10-18.20 : Intervention de Mr Zimeray Ambassadeur de France au Danemark

18.20-18.30 : Intervention de la Commune de Frederiksberg

18.30-19.15 : Les enjeux pédagogiques du projet Mr Michel Chesne, Proviseur

19.20-19.40 : Présentation du déroulement du projet Anders Torbel

19.40-20.15 : Les enjeux financiers du projet. Nicolas Hernandez de la Mano, Directeur financier

20.30. Fin de la séance.

La réunion commence par l'intervention de deux invités

Mr Zimeray, ambassadeur de France et Danmark.

L'Ambassadeur de France au Danemark, M. François Zimeray, est intervenu en ouverture de séance pour souligner l'attachement des autorités françaises au LFPH en tant que manifestation du lien fort entre la France et le Danemark, ainsi que leur soutien à ce projet immobilier. Il était important de saisir l'opportunité qui était offerte de renforcer, dans un cadre tarifaire maîtrisé, l'attractivité du LFPH tant en termes de bien être et de sécurité des enfants que sur le plan des possibilités pédagogiques.

Mr Thomas Wohlert de la Commune de Frederiksberg.

Il s'agit d'abord et avant tout de redire l'attachement de la commune au lycée français, qui fait partie intégrante de la culture et de la stratégie de la commune. Le projet d'un nouveau lycée a tout le soutien et cette dernière et s'inscrit dans un plan local où les citoyens sont très impliqués. Une question est posée sur le timing du projet : il est répondu qu'il est lié à un calendrier général du plan d'occupation des sols (POS) d'où la nécessité de se décider ce soir.

Le président de séance est élu : Nicolas Rizieux.

Présentation du projet pédagogique

Mr Michel Chesne Proviseur du lycée présente les éléments suivants, voir slides en annexe.

Une question est posée sur le nombre d'élève par classe actuel et dans le projet futur:
Actuellement il y a un maximum de 24 / classe (maternelle) à 26 élèves par classe (cp-cm2).
18 à 22 sur le collège-lycée.

Dans le futur projet, le nombre maximum d'élèves reste fixé à 26 élèves par classe dans le 1^{er} degré et 25 élèves par classe dans le 2nd degré.

Il n'y a pas d'augmentation du nombre d'élèves par classe, seul le nombre de classes pourra varier en fonction des niveaux.

Mr Anders Torbøl présente l'historique et le déroulement du projet voir slides en annexe.

Une question est posée, afin de savoir si c'est Anders Torbøl qui conduira le projet lors des prochaines étapes. La réponse est négative, la SCI va embaucher un Chef de Projet. pour s'occuper du projet à partir de maintenant.

Une question est posée sur le risque lié aux actionnaires de la SCI, lors du procès de vente des bâtiments.

Anders rappelle que l'école est fortement majoritaire avec 64% des parts, la major partie est détenue par des grands groupes, et une dernière partie très minoritaire est détenue par des particuliers (une dizaine environ) . Il ne pense pas qu'il y est de problème, néanmoins la question est réelle, et une réflexion sur la structure de la SCI a été entamée. La piste la plus probable aujourd'hui serait de transformer la SCI en fondation à but non lucratif. Si le projet est adopté la SCI approfondira cette étude avec bonne espoir de mettre une fondation en place. Un parent rappelle que cela est bien mais qu'il n'y a rien d'écrit.

Une question est posé sur les travaux prévus et l'entretien des batiments avant le déménagement. La liste des travaux présenté en AG 2017 sera effectué pendant l'été 2018. Il est clair qu en cas de déménagement prévu certains travaux de fond ne seront pas réalisés. Il est cependant essentiel de garder notre école actuelle actuelle dans le meilleur état possible. Notre école actuelle doit etre attrayante pour nos élèves actuel et futur.

Une question est posée pour savoir ce qui se passe si nous n'obtenons pas un emprunt des banques. Anders explique qu'il y a des conditions suspensives au projet. Si nous n'obtenons pas de prêt des banques, et/ou si nous n'obtenons pas le changement de POS et/ ou si nous n'arrivons pas à vendre notre bâtiment au prix plancher de 220 M le projet sera annulé

Une maman précise que le projet n'a pas été voté à l'unanimité au CA elle demande que soit donné la parole au membre du CA qui s'est abstenu.

NBS explique qu'elle a des doutes sur les éléments financiers du projet, et s'est donc abstenu sur le projet

Damien Roy, explique-lui qu'il a voté pour et qu'il trouve le projet bon et les éléments financiers très conservateur.

Nicolas Hernandez Directeur financier, présente les deux personnes qui ont travaillé avec lui sur la partie financière.

Michael Søby est l'auditeur de l'école. Il est Partner chez BDO et audit les comptes de l'école depuis 2016.

Christian Havrehed est un parent qui s'est intéressé aux finances de l'école, il a lui-même travaillé pour KPMG pendant de nombreuses années. Christian a souhaité analyser en profondeur les éléments financiers. Nicolas et Michael lui ont fournis tous les documents et explications nécessaire et ce en toute transparence.

La stratégie a été de revoir le model fait par BDO, de travaillé sur un modèle en parallèle en mettant le plus possible de scenario négatif, afin de présenter le « pire scenario »

Le cout de financement du projet est donc estimé à 12 M dkk/ an.

La présentation est dans l'annexe slide, ainsi que différents outputs des différent scénarios discutés.

Une question est posée sur l'école européenne. Christian explique en faisant référence aux slides que c'est un risque mesurable, car l'école européenne a une capacité limitée. Il est aussi remarqué que de nouveaux bâtiments rendraient notre école plus attractive, ce qui mitigerait le risque aussi.

Une question sur les emprunts. Les taux seront fixés lorsque le projet prendra forme, mais pour l'instant les taux du model sont des taux fixe à 2,1% + 1% de frais.

Une maman exprime son mécontentement et sa frustration sur le fait que le CA ai refusé toutes réunion d'information et déplore le manque de transparence du Ca

JTM répond que le CA a choisi de communiqué par écrit et à tous les parents pour assurer une plus grande transparence et s'assurer qu'un maximum de parents aient accès à un maximum d'information. La communication n'est peut-être pas parfaite mais il n'y a aucune intention de la part du CA de caché quoique ce soit.

Une discussion s'engage sur les risques et la manière de les faire apparaitre dans le model. Tous les risques sont-ils pris en compte ?

Un parent demande que le CA s'engage à ce qu'un comité soit en charge du projet. JTM explique qu'un comité avec des membres du CA et des membres du CA de la SCI sera mis en place ; un chef de projet sera embauché. Il y aura plus tard des groupes de travail de parents, d'enseignants et d'élèves sur différents éléments du sujet. La structure de l'organisation du projet n'est pas encore déterminée, mais oui il y aura un comité directoire en charge du projet.

Vote :

Etes-vous pour ou contre le projet de déménagement comme il vous a été présenté ?

Le nombre de voix exprimées : 238 votes

77% oui

23% non

Le projet est approuvé